

AVIS

Le Conseil municipal se réunira en séance ordinaire le :

Le Jeudi 22 Juin 2023 à 20 heures 00
à la salle du Conseil - Méréville
Place de l'Hôtel de Ville
91660 LE MÉRÉVILLOIS

ORDRE DU JOUR

Affaires scolaires – sociales :

- 1- Autorisation donnée par M. le Maire à la responsable de la bibliothèque pour définir une politique de régulation des collections de la bibliothèque municipale et d'en définir les critères et les modalités d'élimination des documents

Affaires générales :

- 2- SPL des Territoires de l'Essonne - Augmentation du capital social - Modification statutaire
- 3- Délibération projet d'entrée de la société [SPL des Territoires de l'Essonne] dans le GIE CITALLIOS-CITALLIA
- 4- Autorisation donnée à M. le Maire de revalider la convention avec la SPA
- 5- Désignation d'un délégué à la protection des données
- 6- Autorisation donnée à M. le Maire de signer une convention de partenariat entre la commune et la CAESE pour la visite de la Tour Trajane
- 7- Rapport de la Chambre Régionale des Comptes – analyse des comptes de la CAESE - Exercice 2017 jusqu'à la période la plus récente

Finances :

- 8- Demande de subvention 2023 pour le Comité des Fêtes d'Estouches
- 9- Décision Modificative n°1- Budget Ville
- 10- Délibération don AFM Téléthon

Ressources Humaines :

- 11- Instauration du régime des astreintes des services techniques
- 12- Création d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe
- 13- Création d'un poste dans le cadre du dispositif Contrat Unique d'Insertion – Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)
- 14- Recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité au titre de la période estivale 2023
- 15- Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet dans le cadre d'un avancement de grade
- 16- Création d'un poste d'agent de maîtrise principal à temps complet dans le cadre d'un avancement de grade

Urbanisme :

- 17- Réévaluation du taux de la taxe d'aménagement
- 18- Dénomination du passage entre la rue du Tour de Ville et la rue Carnot
- 19- Autorisation donnée à M. le Maire de signer tous documents avec 3F concernant la vente des terrains de la gendarmerie
- 20- Autorisation donnée à M. le Maire de signer tous documents concernant l'achat des terrains BONLEU
- 21- Autorisation donnée à M. le Maire de signer tous documents relatifs à l'échange de terrains communaux avec les terrains PATY et MICHELIN

Questions diverses

Le Mérévillois, le 28 Avril 2023

 Le Maire
Guy DESMURS